Diplôme de 2ème cycle Danseur-Interprète, conférant le grade de Master

Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Mentions du diplôme :

- Danseur-Interprète : Répertoire et création

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Activités transverses	1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Efficacité d'apprentissage (observation, mémorisation) - Mobilisation des savoirs préalablement acquis dans des contextes différents.
	2	Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés	- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à mobiliser des savoirs préalablement acquis dans des contextes différents - Qualité de réflexion critique - Capacité d'observer, d'interroger et d'expliciter des expériences de travail pratique - Créativité, ouverture et engagement dans les processus d'apprentissage

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	3	Mettre en œuvre la communication spécialisée pour le transfert de connaissances	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à utiliser références et ressources (textes critiques, œuvres, processus et pratiques artistiques, etc.) - Agencement de la pensée (structure, dramaturgie de l'oral et de l'écrit), - Choix des registres et des formats d'écriture en fonction de la spécificité des questions (registre analytique, réflexif, descriptif, récit, journal de bord, notes de travail, analyse d'œuvre etc.) - Capacité à situer sa pensée et ses questions
	4	Contribuer à la transformation en contexte professionnel	- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. *Validation d'un stage d'insertion professionnel	- Savoir analyser les contextes professionnels, les besoins et ressources, et savoir se situer - Savoir relier des informations entre elles et dégager un regard réflexif - Capacité à travailler et communiquer avec un groupe, à prendre sa place et prendre la parole au sein du groupe - Capacité à l'écoute et la collaboration - Sens du devoir et des responsabilités - Autonomie - Capacité à la polyvalence et l'adaptabilité

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Activités spécifiques	5	Se préparer et s'entraîner au quotidien et lors de stage ou de périodes de recherches chorégraphiques dans sa discipline chorégraphique, dans le respect des attentes du secteur qui l'emploie et en préservant ses aptitudes physiques et artistiques	- Développer un entrainement quotidien afin d'accroître des capacités physiques et une corporéité caractéristique aux écritures chorégraphiques - Définir des priorités dans le champ de sa pratique chorégraphique de haut niveau mais aussi dans les perspectives de sa vie personnelle et professionnelle. - Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs techniques et artistiques avec le chorégraphe, le maître de ballet, le répétiteur,ou le collectif qui encadre sa pratique artistique de haut niveau, pour les rendre communs. - Mobiliser et exploiter ses connaissances acquises spécifiques à sa discipline artistique, aux processus d'entraînement de haut niveau, ainsi que ses connaissances scientifiques des facteurs déterminants la performance motrice d'interprétation au cadre singulier d'interprétation lié au langage du chorégraphe - Rechercher des équilibres entre ses intérêts, sa motivation, ses limites et les obligations de résultats et les contraintes qui s'imposent. - Optimiser ses points forts et ses points faibles, ainsi que tous les facteurs de la réussite physique et artistique (physique, mental, temps, encadrement, organisation,etc.) pour maintenir la performance d'interprète dans la durée. - Rationaliser ses objectifs poursuivis, ses acquisitions physiques et artistiques, dans la temporalité (court, moyen et long terme). - Appliquer une stratégie de préparation en fonction de l'écriture chorégraphique, de son état physique et émotionnel, et des recommandations du chorégraphe du maitre de ballet, ou du répétiteur - Mobiliser de façon pertinente toutes les ressources, les apprentissages, les outils nécessaires à l'instant, engrangés dans son processus global d'entraînement régulier du danseur et de formation au haut niveau. - Se préparer physiquement de façon autonome, rigoureuse, réfléchie . - Analyser et adapter` son niveau de forme, en alimentant une réflexion sur les nouvelles techniques corporelles, la maitrise des diverses relations aux partenaires, et à la musicalité du geste, dans le processus chorégraphique, etc.	La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs. Le jury est composé en majorité de personnes extérieurs au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Assiduité / constance - Progression technique, Physicalité / qualité de présence - Investissement dans les contenus - Efficacité d'apprentissage (observation, mémorisation) - Niveau de maîtrise technique dans différents vocabulaires et écritures chorégraphiques - Compréhension des spécificités des pièces artistiques - Savoir se questionner sur les enjeux artistiques - Capacités d'interprétation singulières - Capacité d'approfondissement des matières artistiques - Expérience conséquente de la scène (tournées) et des différents contextes de monstration et de publics - Niveau d'autonomie dans le travail - Niveau de polyvalence et d'adaptabilité à l'évolution des contextes artistiques

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	6	Interpréter des chorégraphies d'esthétique classique à contemporaine à un haut niveau d'exigence technique et artistique dans un cadre individuel et collectif en concevant et travaillant un rôle, au sein d'un projet chorégraphique, dans les différents contextes.	- Reconnaître, analyser et s'approprier différentes propositions chorégraphiques, artistiques, esthétiques - Répondre aux exigences d'exécution d'écritures chorégraphiques - Apporter une réponse singulière, réfléchie et affirmée aux problématiques du métier - Rechercher, analyser, contextualiser et mettre en œuvre une excellente connaissance de la culture chorégraphique et de la création chorégraphique - Développer une approche pratique et théorique de formes performatives en relation avec d'autres formes d'expression artistiques, notamment celles issues du numériques - Mobiliser ses connaissances au service du développement d'un rôle, d'une chorégraphie, d'une mise en scène - Comprendre le fonctionnement d'un plateau, d'une scène, d'une équipe dans différents cadres et contextes - Imaginer et mettre en forme une mise en scène, une chorégraphie pour différents cadres (plateau, caméra, etc.) - Connaître la base de la législation du spectacle et de l'intermittence du spectacle - Être initié aux démarches administratives en lien avec le métier de danseur interprète et le pilotage de projet - Connaître l'écosystème de la danse - Sensibiliser aux enjeux environnementaux, - Promouvoir la diversité et l'inclusion ainsi que le soutien au bien-être des danseurs et artistes chorégraphiques	La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs. Le jury est composé en majorité de personnes extérieurs au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à appréhender le métier d'artiste chorégraphique - Savoir structurer la pensée artistique et développer le regard critique - Capacité à concevoir, développer et réaliser un projet personnel de recherche chorégraphique - Capacité à identifier les ressources et moyens nécessaires à sa mise en oeuvre - Savoir développer une approche pratique et théorique de formes performatives en relation avec d'autres formes d'expression artistique - Niveau d'autonomie dans le travail

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	7	S'engager dans l'éducation artistique et culturelle au travers de médiations en appui sur les connaissances pédagogiques et philosophiques	- Circonscrire un sujet et des sources - Mettre en place une problématique de recherche - Rechercher et connaître les publics, les contextes, les écosystèmes du spectacle vivant - Répondre aux exigences d'écriture, d'analyse critique et de mobilisation des savoirs pluridisciplinaires - Mettre en œuvre une ingénierie culturelle pour les actions artistiques dans le cadre de transmission et de médiation autour d'une œuvre -Concevoir et produire des savoirs-faire et des outils pédagogiques dans l'esprit des droits culturels - Transmettre les savoirs et savoir-faire de la danse, les enjeux majeurs du métier de danseur interprète, et les enjeux et axes forts d'une œuvre chorégraphique	Les disciplines complémentaires sont évaluées par contrôle continu et contrôle terminal, par rendu écrit d'un mémoire et de sa soutenance devant jury. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à analyser et contextualiser le répertoire et la création chorégraphiques - Capacité à analyser son expérience de danseur interprète, établir une problématique de recherche en lien avec les enjeux chorégraphiques - Capacité à concevoir et mettre en œuvre un projet de médiation des œuvres pour des publics variés - Pertinence des objectifs choisis par rapport aux publics et moyens mis œuvre pour les atteindre - Capacité à comprendre et analyser l'impact - Capacité à transmettre des éléments de culture chorégraphique - Capacité à autoévaluer le projet réalisé, sa posture - Capacité à s'emparer de l'écrit avec rigueur
	8	S'appuyer sur la recherche pour développer une activité artistique originale, autonome et responsable	- Concevoir son activité comme un enjeu problématisé de recherche, occasionnant un aller-retour permanent entre pensée et pratique, immersion et recul critique, action et théorisation - Situer sa pratique dans un champ donné (historique, géographique, social, etc.), identifier l'apport qu'elle y constitue, évaluer les implications esthétiques, personnelles, professionnelles, sociales, sociétales, éthiques et/ou environnementales qui sont les siennes - Développer une connaissance spécialisée d'un aspect particulier de la danse, du spectacle vivant et/ou des conditions d'exercice de la profession et découvrir de nouveaux aspects - Comprendre les enjeux spécifiques d'une proposition artistique, pour la situer relativement à d'autres propositions et déterminer une position personnelle à son égard - Élaborer un questionnement, mobiliser des ressources et des méthodologies pertinentes pour y répondre et élaborer des connaissances nouvelles	La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs. Le jury est composé en majorité de personnes extérieurs au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à appréhender le métier d'artiste chorégraphique - Savoir structurer la pensée artistique et développer le regard critique - Capacité à concevoir, développer et réaliser un projet personnel de recherche chorégraphique - Capacité à identifier les ressources et moyens nécessaires à sa mise en oeuvre - Savoir développer une approche pratique et théorique de formes performatives en relation avec d'autres formes d'expression artistique - Niveau d'autonomie dans le travail

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences			Référentiel d'évaluation	
	N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			- Appuyer des choix d'interprétation sur des critères consciemment identifiés, d'essence variée - Favoriser, selon les contextes, une approche créative et/ou interdisciplinaire - Communiquer clairement et sans ambiguïté, à des spécialistes comme à des profanes, ses conclusions et/ou ses choix artistiques, ainsi que les connaissances et les raisonnements qui les sous-tendent, en français et dans une langue étrangère - S'approprier pleinement les normes éventuelles encadrant les formats de restitution de la recherche		
	9	Gérer sa carrière et préparer sa reconversion professionnelle	- Définir son projet professionnel et le faire évoluer en fonction de son parcours. - Développer des stratégies de recherches d'emploi. - Repérer les possibilités d'emploi localement, nationalement et internationalement dans sa discipline. - Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix. - Contacter les porteurs de projets et les employeurs de façon adaptée - Faire connaître son actualité dans les réseaux adaptés à son projet professionnel. - Se préparer à une audition, un concours, un entretien, un casting, un essai… - Analyser et négocier les clauses du contrat de travail. - Se tenir au courant de l'actualité de l'environnement social du spectacle. - Faire respecter ses droits sociaux. - Faire respecter ses droits de propriété intellectuelle. - Identifier les facteurs et les contextes pouvant mener à une évolution professionnelle et/ou une reconversion - Concevoir son projet de reconversion professionnelle en anticipant les exigences de compétences et de diplômes requis	Les disciplines complémentaires sont évaluées par contrôle continu et contrôle terminal, par rendu écrit d'un mémoire et de sa soutenance devant jury. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.	- Capacité à analyser et contextualiser le répertoire et la création chorégraphiques - Capacité à analyser son expérience de danseur interprète, établir une problématique de recherche en lien avec les enjeux chorégraphiques - Capacité à concevoir et mettre en œuvre un projet de médiation des œuvres pour des publics variés - Pertinence des objectifs choisis par rapport aux publics et moyens mis œuvre pour les atteindre - Capacité à comprendre et analyser l'impact - Capacité à transmettre des éléments de culture chorégraphique - Capacité à autoévaluer le projet réalisé, sa posture - Capacité à s'emparer de l'écrit avec rigueur